

HDS : la CACIC confie ses Données de Santé à GPLExpert

Pour l'hébergement de ses données de santé, la CACIC, centrale de référencement et de conseils en santé, a fait confiance à GPLExpert, certifié HDS et ISO 27001 depuis fin 2019.

INTERVIEW croisée de Frédéric Gente, directeur général de la CACIC et de **Thomas Breton,** dirigeant de GPLExpert.



Comment le besoin d'hébergement externalisé s'est-il fait sentir à la CACIC ?

Frédéric Gente : L'informatique et le digital représentent un pôle à part entière de la CACIC. Lorsque j'ai pris la direction de la centrale, il y a dix ans, j'ai repris le pilotage avec comme guideline le management des coûts. Rapidement, nous avons mis en place une stratégie d'investissement dans toute la chaîne informatique (outils, interfaces, serveurs) pour nous adapter aux caractéristiques et aux réglementations des établissements de santé, mais aussi pour anticiper les évolutions du marché.

Parmi les enjeux actuels des établissements de santé ressortent la gestion des stocks et la traçabilité du médicament de début à la fin de la chaîne. En France, les établissements ont souvent privilégié la qualité des soins en investissant prioritairement sur le matériel médical. Nous avons donc développé de multiples solutions pour répondre à la demande grandissante des structures sur ces sujets.

Aujourd'hui, le premier enjeu pour un établissement de santé est d'avoir une gestion en temps réel de ses bases de données, notamment des médicaments et des dispositifs médicaux. À l'heure actuelle, il est difficile pour les structures de soins de maîtriser et de maintenir la fiabilité de leurs bases et leurs y accompagnons.

Comment avez-vous procédé ?

Frédéric Gente : Jusque-là, nous conservions l'intégralité du hard, des serveurs dans nos locaux... Je me suis trouvé dans l'obligation de prendre une décision, notamment après une série de cambriolages sur notre site à trois ans, même si, heureusement, la salle des serveurs n'avait pas été visitée ! Notre richesse est



Frédéric Gente, directeur général de la CACIC.

dans les données... Elles ont été sauvées. Nous sommes la seule organisation Achats à disposer de deux sites Internet, dont un site marchand pour les dispositifs médicaux, et donc de bases de données considérables qui s'étoffent quotidiennement. Nous avions besoin de puissance croissante et surtout d'agilité. Ajoutons à cela la question de l'obsolescence, de la maintenance... J'ai donc demandé à mes équipes de réfléchir à un plan d'action pour externaliser le matériel et la prestation dans un double objectif de sécurité et d'agilité. Il est évident pour moi que l'hébergement de données de santé va devenir un socle normatif pour toutes les organisations.

Notre objectif consistait à devenir le premier de cordée de l'innovation. Je fais souvent l'analogie entre la CACIC et l'aéronautique, avec l'image que la taille ne fait pas la vitesse. Chaque jour, la priorité de la CACIC est d'être toujours plus rapide.

GPLExpert se reconnaît-il aussi dans cette analogie ?

Thomas Breton : Tout à fait. Nos chercheurs placent l'efficacité que l'accroissement. C'est d'ailleurs dans cette idée que nous avons relevé le défi de devenir hébergeur de données de santé. Aupa-

vant, nous proposons déjà de l'hébergement de données de santé que nous gérons avec des partenaires externes. Mais nous ne nous y retrouvons pas en termes d'agilité. Nous avons donc pris, fin 2018, la décision de devenir hébergeur de données de santé. Ce challenge a abouti avec la certification fin 2019. Une de nos forces est d'allouer cette agilité reconnue par nos clients qui sont nos meilleurs commerciaux. Preuve en est faite aujourd'hui puisque certains de nos clients attendaient notre certification pour lancer différents projets dans la foulée, à commencer par celui de la CACIC.



Thomas Breton, dirigeant de GPLExpert.

Notre objectif est de pouvoir apporter des prestations de qualité à nos clients. Cette certification valide la prestation technique, mais procure surtout un socle de connaissances nécessaires pour entretenir le lien de confiance. La certification a été donc pour nous avant tout un défi intellectuel. Elle apporte également un palier structurant, une brique supplémentaire dans une offre structurée et personnalisée. Nous sommes là pour décharger les établissements qui nous font confiance des aspects techniques de leurs projets pour qu'ils puissent concentrer leur démarche sur les métiers eux-mêmes et leur valeur ajoutée.

INTERVIEW croisée d'Olivier Blanchet, directeur informatique du pôle Informatique et Digital de la CACIC, et de **Nicolas de Brou,** responsable du pôle Hébergement chez GPLExpert.



Olivier Blanchet, directeur informatique du pôle Informatique et Digital de la CACIC.

Quels étaient les besoins de la CACIC ?

Olivier Blanchet : Nous avions un objectif stratégique de montée en version de nos environnements serveurs pour respecter les normes de sécurité de l'infrastructure. Nous étions face à deux choix : renouveler l'infrastructure ou externaliser l'hébergement. Le cahier des charges a été rédigé en juin 2019, un an après les cambriolages, qui ont mis un coup d'accélérateur à la prise de décision.

Dans l'intervalle, nous avons, en interne, construit les briques de notre infrastructure. Nous avons un projet de nouveaux flux avec nos adhérents avec un format d'échange V3 sur lequel transiteront les données de santé, dont l'hébergement en local n'était plus possible.

Comment avez-vous choisi GPLExpert ?

Olivier Blanchet : Nous avons classiquement mis en concurrence trois prestataires que nous connaissions avec comme prérequis d'être ou d'être en voie de devenir hébergeur de données de santé. La qualité de réponse de GPLExpert a été remarqua-

ble, notamment par une solide approche métier et une grande maîtrise du sujet dans l'offre globale.

L'étude de nos besoins s'est précisée dans le courant de l'été dernier, et le choix s'est accéléré en fin d'année. Nous avons démarré début 2020, dès l'officialisation de la certification de GPLExpert. Aujourd'hui, nous avons migré un tiers de nos serveurs en sécurisant nos bases de données. Les deux autres tiers devraient être prêts avant



Nicolas de Brou, responsable du pôle Hébergement chez GPLExpert.

la fin juin. Au-delà du contrat technique et fonctionnel ou de nos besoins en termes d'hébergement, nous avions besoin d'un vrai partenariat de confiance : nous lui confions nos serveurs, nos capacités de production, notre richesse.

Nicolas de Brou : Cette confiance est possible grâce à un échange basé sur l'écoute, destiné à comprendre exactement le besoin et à le retranscrire, pour être sûrs de partir dans la bonne direction et de travailler ensuite sur des bases solides. À partir de là, nous pouvons communiquer sur des questions plus précises, plus pointues, dans un échange très interactif pour déboucher sur une proposition pragmatique

au plus proche du besoin réel, qui dépasse le contexte technique de l'hébergement de données de santé.

Comment l'accompagnement se déroule-t-il ?

Olivier Blanchet : Nous avons une réunion hebdomadaire où l'on reprend le plan d'assurance qualité. Avec cette montée en version de notre environnement, nous avons besoin d'un échange régulier sur les questions pratiques et techniques, notamment pour nous adapter aux recettes techniques et fonctionnelles de ces nouveaux environnements. Avec GPLExpert, nous sentons une volonté commune de réussir le projet.

Nicolas de Brou : À travers la première phase d'écoute, nous avons matérialisé une communication pertinente basée sur des moments d'échanges dédiés avant de passer à la production dans une logique de partenariat construit, étape par étape. Une bonne réactivité peut ainsi s'installer au fur et à mesure de l'avancée du projet. Cette confiance réciproque vient aussi de la taille de nos structures et de nos valeurs communes. Elle nous permet de conceptualiser ensemble ce projet, une première pour un travail d'une telle envergure depuis la certification HDS du côté de GPLExpert, et une première pour une centrale de référencement HDS. Cette certification a été l'occasion de valoriser tout le travail accompli. Il s'agit d'une reconnaissance qui suscite une vraie satisfaction en interne, mais surtout une vraie valeur ajoutée pour nos clients.

■ Propos recueillis par Damien Dubois

CACIC ?

La CACIC est une centrale de référencement et de conseils en santé dirigée par Frédéric Gente. Créée en 1976, elle regroupe 2 200 établissements adhérents qu'elle accompagne en intégrant les différentes étapes du processus d'achat, mutualisation, rationalisation, approvisionnement, mandats et suivi juridiques, négociations et bon usage, commandes dématérialisées et EDI/Hospitalis, système bio-Cube.

Le catalogue de 140 000 références est élaboré via un panel de 640 fournisseurs adhérents à la charte Qualité CACIC. La centrale propose un programme d'aides (circuit du médicament, fluides médicaux, sécurité alimentaire, etc.) et un planning annuel de financements (financés par la CACIC) pour les responsables des établissements adhérents. La CACIC est membre de l'Obser (Observatoire des achats responsables) et adhérente de l'UEHP (Union européenne de l'hospitalisation privée).

www.cacic.fr

GPLExpert ?

GPLExpert est une société de services informatiques spécialisée dans l'externalisation. Elle a été créée en 2008 par Thomas Breton, consultant formateur dans les domaines technologiques. Spécialisée dans le secteur de la santé, GPLExpert accompagne les établissements dans la maîtrise de l'ensemble de leur système d'information hospitalier.

GPLExpert répond globalement aux objectifs de transformation du système d'information en outil de productivité, d'alignement de l'informatique sur les meilleures pratiques et d'optimisation des coûts liés au système d'information.

Depuis décembre 2019, GPLExpert est certifiée HDS et ISO 27001 « management de la sécurité de l'information - sur le périmètre d'infodéfense, hébergement et sauvegarde externalisée des systèmes d'information ».

www.gplexpert.com